

MAIRIE
de
GANZEVILLE



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 JUIN 2020

Le Conseil Municipal de GANZEVILLE, légalement convoqué par son Maire, Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, s'est réuni à la mairie le LUNDI 8 JUIN 2020 à 18 heures 30.

Etaient présents : Mesdames PARIS, BENOIST, SERVAIN, LOISEL et FOURE et Messieurs CROCHEMORE, BOUDIN, CUFFEL, BONNET, COUSIN et LE ROUX

Secrétaire de séance : Madame Geneviève BENOIST

1/ Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 Février 2020

Le Conseil Municipal de Ganzeville a approuvé le compte rendu de la réunion du 12 février 2020

2/ Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 25 mai 2020

Le Conseil Municipal de Ganzeville a approuvé le compte rendu de la réunion du 25 mai 2020

3/ Séance à huis-clos

Le Conseil Municipal de Ganzeville approuve à l'unanimité la tenue de la séance à huis-clos en raison des mesures sanitaires contre le COVID 19.

4/ Subventions communales

L'ensemble de l'attribution des subventions a été déterminé pour un montant total de 5 000 €, se répartissant entre 27 associations, sous réserve de leur demande écrite. Ce montant sera inscrit au compte 6574 du Budget Primitif 2020.

5/ Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020

Les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020 seront identiques à l'exercice 2019 à l'exception que le taux de Taxe d'Habitation ne peut plus faire l'objet d'une variation à compter de cette année, soit:

- Taxe foncière (bâti) : 38,66 %
- Taxe foncière (non bâti) : 74,25 %

6/ Affectation des résultats

Afin de payer le déficit d'investissement à la clôture de l'exercice 2019, voté lors de la réunion du 12 février dernier, un montant de 58 329,28€ est détaché de l'excédent de fonctionnement vers la section d'investissement au compte 1068. De plus, afin d'équilibrer le budget d'investissement, un virement d'un montant de 91 822,30€ est effectué de la section de fonctionnement du chapitre 023 vers la section d'investissement au chapitre 021.

Soit :

- section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019: +360 655,51 €
- section d'investissement à la clôture de l'exercice 2019 : - 58 329,28 € (virement de section au 1068)
- ramenant l'excédent de fonctionnement au compte 002 à +302 326,23 €

7/ Budget Primitif 2020

Le budget primitif 2020 voté, s'équilibre en dépenses et en recettes à 600 316,23€ pour la section de fonctionnement et 260 359,17€ en section d'investissement.

8/ Convention de versement du Fond de Solidarité Logement (FSL)

Une convention a été votée en 2018 pour une durée de trois années. Elle a été votée pour un montant 374,68€ annuel sur 2020

9/ Fond Départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de reconduire la participation pour l'année 2020, s'élevant à 111,09€.

10/ Redevance d'occupation du domaine public GRT Gaz

Le Conseil Municipal décide de facturer l'occupation de son sol par les réseaux de transport de GRT Gaz, à hauteur de 126,00€ pour l'année 2020.

11/ Frais de fonctionnement au SIAEPA Toussaint-Contremoulins

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de maintenir le montant de participation aux frais de fonctionnement par le Syndicat d'eau et assainissement de Toussaint-Contremoulins à hauteur de 5 000,00€ pour l'année 2020.

12/ Suppression de la régie de garderie scolaire

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide, à la demande de la Trésorerie Municipale, de supprimer le mode de règlement des factures de garderie scolaire en régie à compter de septembre 2020.

13/ Mise en place du prélèvement automatique pour le règlement des factures de garderie scolaire

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide, comme préconisé par la Trésorerie Municipale, de mettre en place le mode de règlement des factures de garderie scolaire par prélèvement automatique.

14/ Election d'un élu référent Forêt-Bois au sein du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de nommer Monsieur Dominique COUSIN, en qualité de référent Forêt-Bois.

15/ Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Le Conseil Municipal de Ganzeville a établi une liste de 20 administrés domiciliés sur la commune et 4 domiciliés hors de la commune. Les services des finances publiques transmettront la liste définitive.

16/ Travaux d'investissement

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de lancer les projets suivants.

- Achat de matériel pour la salle des fêtes
- La réfection intérieure de l'église
- L'aménagement extérieur de la salle des fêtes
- L'enfouissement des réseaux

Le Maire
Jean-Marie CROCHEMORE

